# **L'ALTERNANCE**



# RECRUTER AUTREMENT

L'ALTERNANCE EST UNE OPPORTUNITÉ

DE REDYNAMISER VOS ÉQUIPES. C'EST AUSSI L'OCCASION DE FORMER UN FUTUR SALARIÉ QUI S'ADAPTERA À LA CULTURE DE VOTRE ENTREPRISE.

## Pourquoi recruter en alternance ?

- + Vous souhaitez renforcer vos équipes en place.
- + Vous avez besoin de nouvelles compétences ou ressources.
- + Vous voulez équilibrer la pyramide des âges dans votre structure.
- + Vous souhaitez anticiper les départs à la retraite ou la mobilité de vos collaborateurs.

#### Les bénéfices

- + Une formation de l'alternant à la culture de l'entreprise.
- + Un salarié non comptabilisé dans les effectifs de l'entreprise.
- + Une masse salariale maîtrisée.
- + De nouvelles compétences en lien avec les évolutions technologiques.
- + Un regard neuf sur vos pratiques.

#### Quelaues chiffres

En 2020, 117 M€ ont été mobilisés en faveur de l'alternance, permettant la mise en place de :

3 439

CONTRATS
D'APPRENTISSAGE
CŒUR DE MÉTIERS

3 438

CONTRATS
D'APPRENTISSAGE
FONCTIONS SUPPORT

2 033

CONTRATS DE PROFESSIONNALISATION

1

## VOUS IDENTIFIEZ VOS BESOINS EN COMPÉTENCES

avec un conseiller de l'OPCO Santé.

2

## VOTRE CONSEILLER OPCO Santé VOUS ACCOMPAGNE

afin de choisir le dispositif adéquat en fonction de votre stratégie et du profil des candidats, ainsi que de la qualification envisagée. Il vous guide dans la constitution du dossier.

# **UNE DÉMARCHE**

**EN 4 ÉTAPES** 

3

## **VOUS SÉLECTIONNEZ UN CANDIDAT**

avec les partenaires emploi-formation de votre territoire (CFA, organisme de formation, mission locale...).

4

VOTRE CONTRAT EST FINANCÉ PAR L'OPCO Santé 1.

# **DEUX SOLUTIONS**

## **À VOTRE DISPOSITION**

L'ALTERNANCE PERMET L'OBTENTION D'UNE QUALIFICATION EN ALLIANT L'ACQUISITION DE COMPÉTENCES THÉORIQUES ET L'APPLICATION DE COMPÉTENCES PRATIQUES.

Quel contrat choisir ?	LE CONTRAT D'APPRENTISSAGE	LE CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
Finalités	+ Titre ou diplôme inscrit au RNCP	<ul> <li>Titre ou diplôme inscrit au RNCP</li> <li>+ CQP¹ ou CQPl²</li> <li>+ Qualification reconnue dans les classifications d'une convention collective</li> </ul>
Publics <sup>3</sup>	+ Jeunes de 16 à 29 ans	+ Jeunes de 16 à 25 ans + Demandeurs d'emploi de 26 ans et plus
Durée <b>)</b>	+ De 6 mois à 3 ans	+ De 6 mois à 2 ans
Rémunération <b>)</b>	<ul> <li>Un pourcentage du SMIC ou du minimum conventionnel en fonction de l'âge, du niveau de diplôme du candidat et de l'année de formation.</li> <li>100 % du SMIC ou du minimum conventionnel si l'alternant a plus de 26 ans.</li> </ul>	
Prise en charge	Frais pédagogiques pris directement en charge par l'OPCO	+ Coûts de formation pris en charge sur la base d'un forfait <sup>4</sup>

- 1. Certificat de qualification professionnelle.
- 2. Certificat de qualification professionnelle interbranches.
- 3. D'autres publics spécifiques peuvent être éligibles.
- 4. Varie en fonction des qualifications et du profil du candidat.

ct Les jeunes en alternance sont des salariés motivés, contents d'aller se former puis de mettre en application ce qu'ils ont appris. Ils boostent les équipes qui les entourent!

# PAROLES D'EMPLOYEUR

Une opportunité pour les jeunes de travailler, de financer leurs études, tout en se formant et se professionnalisant.

Anne B.

Directrice d'un établissement lyonnais accueillant une alternante



#### OPCO Santé Auvergne-Rhône-Alpes

aura@opco-sante.fr

**Site Auvergne:** 04 73 28 57 40

Site Rhône-Alpes:

04 72 07 45 30

#### OPCO Santé Bourgogne-Franche-Comté

bfc@opco-sante.fr

Site Bourgogne :

03 80 30 84 46

Site Franche-Comté :

03 81 88 21 40

#### **OPCO Santé Bretagne**

bretagne@opco-sante.fr 02 23 44 04 40

#### OPCO Santé Centre-Val de Loire

centre@opco-sante.fr 02 38 42 08 44

#### **OPCO Santé Grand Est**

grand-est@opco-sante.fr

**Site Alsace:** 03 90 22 22 30

Site Champagne-Ardenne:

03 26 65 81 49

**Site Lorraine:** 03 83 57 63 27

### **OPCO Santé Guadeloupe**

guadeloupe@opco-sante.fr 05 90 84 15 69

#### **OPCO Santé Guyane**

guyane@opco-sante.fr 05 94 39 15 67

#### **OPCO Santé**

Hauts-de-France

hdf@opco-sante.fr

Site Nord-Pas-de-Calais:

03 20 30 36 90

Site Picardie :

03 22 22 34 90

#### OPCO Santé Île-de-France

ile-de-france@opco-sante.fr 01 46 00 41 29

#### OPCO Santé île de La Réunion

idr@opco-sante.fr 02 62 56 79 19

#### **OPCO Santé Martinique**

martinique@opco-sante.fr 05 96 60 74 17

#### **OPCO Santé Normandie**

normandie@opco-sante.fr

Site de Caen:

02 31 15 65 00

Site d'Évreux :

02 32 31 25 23

#### **OPCO Santé**

Nouvelle-Aquitaine

nouvelle-aquitaine@opcosante.fr

#### Site Aquitaine:

05 56 00 85 10

Site Limousin :

05 55 10 32 00

Site Poitou-Charentes:

05 49 77 11 33

### **OPCO Santé Occitanie**

occitanie@opco-sante.fr

Site Languedoc-Roussillon:

04 67 92 07 64

Site Midi-Pyrénées :

05 34 31 34 60

## OPCO Santé Sud et Corse

sud-corse@opco-sante.fr 04 91 14 05 40

#### OPCO Santé Pays-de-la-Loire

pdl@opco-sante.fr 02 40 89 03 43

SUIVEZ-NOUS SUR:



in



f

oncention et réalisation Ivals

